



club d'entreprises PROSUR
un projet d'entreprise: la route plus sûre

LISTE DES ADHÉRENTS

Entreprises

ACTUA SA	67 ILLKIRCH
ADECCO Grand Est	67 ECKBOLSHEIM
ALPHA	67 FEGERSHEIM
ALPHA	67 ROSHEIM
ASSOCIATION PARI	67 DUPPIGHEIM
CCI DU BAS-RHIN	67 ENTZHEIM
COMPAGNIE RHENANE DE RAFFINAGE	67 MUNDOLSHEIM
CUISINES SCHMIDT SALM SAS	67 SELESTAT
DE DIETRICH THERMIQUE	67 NIEDERBRONN LES BAINS
ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG	67 STRASBOURG
ELIDIS boissons services	67 STRASBOURG
GENERAL MOTORS	67 STRASBOURG
GEFCO SA	67 MARCKOLSHEIM
GROUPE RHENAN D'ENTREPRISES	67 ILLKIRCH
INA ROULEMENT SA	67 HAGUENAU
KRAFT FOODS	67 STRASBOURG
KUHN	67 SAVERNE
LA POSTE Direction du courrier Alsace	67 STRASBOURG
LOCAREST	67 STRASBOURG
MERCEDES BENZ	67 MOLSHEIM
ROHM HAAS FRANCE SAS	67 LAUTERBOURG
SANEF District des Vosges du Nord	67 SCHWINDRATZHEIM
SIEMENS	67 HAGUENAU
SITAL ALSACE	67 SCHILTIGHEIM
STEELCASE SA	67 SCHILTIGHEIM
TRANSROUTE	67 MOLSHEIM
VALEST	67 SCHERWILLER
ALCAN PECHINEY	68 BIESHEIM
ALPHA	68 STE CROIX EN PLAINE
ALPHA	68 SAUSHEIM
ALPLAST	68 SAINTE MARIE AUX MINES

ALTODIS	68 HABSHEIM
AMBULANCES DE COLMAR	68 COLMAR
AMBULANCES DE LA HARDT	68 MULHOUSE
AXAL DEMENAGEMENTS	68 COLMAR
BUBENDORFF	68 ST LOUIS
CAPSUGEL FRANCE	68 COLMAR
CIBA Spécialités Chimiques SA	68 HUNINGUE
CLEMESSY	68 MULHOUSE
CRIT INTERIM	68 MULHOUSE
CRONAT EUROPORT G.I.E.	68 BARTENHEIM
CUISINES SCHMIDT SALM SAS	68 LIEPVRE
DOMENA SAS	68 ALTKIRCH
DS & SMITH	68 KUNHEIM
DU PONT DE NEMOURS	68 CERNAY
DU PONT DE NEMOURS	68 NAMBSHEIM
EDF Unité de production Est	68 OTTMARSHEIM
ENERGICO	68 PFASTATT
Ets Joseph SCHINDLER	68 RIXHEIM
FACIL'ORDI	68 CERNAY
FREUDENBERG EVOLON	68 COLMAR
GEORGIA PACIFIC France	68 KUNHEIM
PAUL HARTMANN SA	68 LIEPVRE
HYMER France SAS	68 CERNAY
INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE RECHERCHES	68 ST LOUIS
KERMEL	68 COLMAR
Transports KESSLER SA	68 ENSISHEIM
LABORATOIRES ALCON	68 KAYSERSBERG
LIEBHERR France	68 COLMAR
MADER Société de Travaux Publics	68 GUEBWILLER
MARK IV	68 ORBEY
MARTINKEN	68 BOLLWILLER
Papeteries MATUSSIÈRE et FOREST	68 TURCKHEIM
MGEN	68 TROIS EPIS
MGI COUTIER	68 VIEUX THANN
MILLENNIUM CHEMICALS	68 THANN
MOREMAX SA	68 MULHOUSE
NOVARTIS	68 HUNINGUE
OLF	68 HOMBURG
OLRY SA	68 TURCKHEIM
ONYX EST	68 SAUSHEIM
PEUGEOT MOTOCYCLES	68 DANNEMARIE
PLASTIQUES PÖPPELMANN FRANCE	68 RIXHEIM
PPC	68 THANN

PSA PEUGEOT CITROËN	68 MULHOUSE
RHODIA P.I. Chalampé	68 MULHOUSE
RICOH INDUSTRIE France S.A.	68 WETTOLSHEIM - COLMAR
RLD Alsace	68 COLMAR
SCHOENENBERGER Charles	68 COLMAR
N. SCHLUMBERGER & Cie	68 GUEBWILLER
SA SCREG EST	68 STE CROIX EN PLAINE
SITA	68 STE CROIX EN PLAINE
SOCIETE D'ENVIRONNEMENT ET DE SERVICE DE L'EST	68 MULHOUSE
SONY FRANCE SA	68 RIBEAUVILLE
SRF groupe BORBET	68 SOULTZMATT
SUPERBA S.A.S.	68 MULHOUSE
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU HAUT-RHIN	68 COLMAR
TIMKEN Europe	68 COLMAR
TOLERIE EMAILLERIE HILD	68 JEBSHEIM
TRANSCO	68 COLMAR
TRANSPORTS HENRI BENTZ & FILS	68 RIXHEIM
VIALIS	68 COLMAR
VOYAGES L. KUNEGEL	68 COLMAR
WRIGLEY France SNC	68 BIESHEIM
ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL	57 FLORANGE
ASCOFORGE SAFE	57 HAGONDANGE
ASCOMETAL	57 HAGONDANGE
BATIGERE	57 METZ
CALBERSON MOSELLE	57 ENNERY
Transports CALLUAUD SA	57 FLORANGE
C.F.A.I. Moselle	57 YUTZ
CONTINENTAL Pneus Snc	57 SARREGUEMINES
ECOLE DE CONDUITE ALBERT	57 FREYMING MERLEBACH
EUROPEENNE DE DESOSSAGE KOENIG	57 ST AVOLD
EUROVIA C.A.L.	57 FLORANGE
GIRAUD LORRAINE	57 METZ
ISPAT UNIMETAL	57 AMNEVILLE
KS KOLBENSCHMIDT France SAS	57 YUTZ
MANPOWER	57 SEREMANGE
ONYX EST	57 METZ
PIERBURG PUMP TECHNOLOGY France	57 YUTZ
P.L.C.D.	57 ST JULIEN LES METZ
PSA PEUGEOT Site de Trémery	57 HAGONDANGE
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN	57 WOIPPY
S.A.A. Société des Ateliers d'Auboué	57 FLORANGE

SANEF Réseau de Metz	57 METZ
S.E.I. Société d'Entretien de Locotracteurs	57 FLORANGE
SITA LORRAINE	57 METZ
SOLBLANK France	57 UCKANGE
SOLLAC LORRAINE	57 FLORANGE
SOTRASI Logistique et services	57 KNUTANGE
THYSSENKRUPP PRESTA France SAS	57 FLORANGE
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE Usine de Carling	57 ST AVOLD
UEM	57 METZ

Partenaires

Voir les offres de services spécifiques des partenaires dans les pages suivantes.

AUTOMOBILE CLUB ACTION +	67 STRASBOURG
CCI DU BAS-RHIN	67 STRASBOURG
C'DEFI Nord Est	67 STRASBOURG
CDG 67	67 LINGOLSHEIM
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	67 STRASBOURG
CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN	67 STRASBOURG
CREASSUR	67 STRASBOURG
ECF LLERENA	67 HAGUENAU
FFB Bas-Rhin	67 SCHILTIGHEIM
GROUPE CAMACTE	67 STRASBOURG
VILLE DE HAGUENAU	67 HAGUENAU
IZYDRIVE	67 STRASBOURG
DEKRA INDUSTRIAL	67 STRASBOURG
LA PREVENTION ROUTIERE Comité du Bas-Rhin	67 STRASBOURG
PREVENKIT CARDOLINE	67 STRASBOURG
PREVENTION - SECURITE EUGENE	67 CHATENOIS
AUTOMOBILE CLUB PREVENTION	67 LA WANTZENAU
STOPAUTO	67 ERSTEIN
ACF Steinbrunn	68 STEINBRUNN LE BAS
CCI DE COLMAR ET DU CENTRE ALSACE	68 COLMAR
CCI SUD ALSACE	68 MULHOUSE
CGPME HAUT-RHIN	68 MULHOUSE
CICF EXPERTS 68	68 RIEDISHEIM
ELITE École Départementale d'Éducation Routière	68 SAUSHEIM
EP-PARTNER	68 HERRLISHEIM

L'ANNEAU DU RHIN - FORMATION	68 BILTZHEIM
LA PREVENTION ROUTIERE Comité du Haut-Rhin	68 SAUSHEIM
MACIF PREVENTION	68 GUEBWILLER
TQM CONSEIL	68 SAINT-LOUIS
SAS VERLINGUE	68 ILLZACH
ALERT 57	57 SAINT JEAN ROHRBACH
ANPER (Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière)	57 FORBACH
AUTO ECOLE POLLI Serge	57 HAYANGE MARSPICH
CENTAURE GRAND EST	57 PHALSBOURG
CENTRE DE FORMATION DE MONITEURS DE LA REGION LORRAINE	57 FORBACH
CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE	57 MONTIGNY LES METZ
FEDERATION BTP 57	57 METZ
MEDEF Moselle	57 METZ
Association PSRE	75 PARIS
PASSEPORT PREVENTION	54 CHENEVIERES
EDISER Edition Sécurité Routière	34 MONTPELLIER

**Partenaires en
attente**

GROUPAMA ALSACE	67 SCHILTIGHEIM
PASSE ME PRENDRE	67 FEGERSHEIM
CENTRE DE FORMATION JEAN-CLAUDE LAMM	68 ROUFFACH
LUXOR FORMATION	57 ENNERY
UCFE	57 ST AVOLD
LES CODES ROUSSEAU	85 LES SABLES D'OLONNE



club d'entreprises PROSUR
un projet d'entreprise: la route plus sûre

LES OFFRES DE SERVICES SPÉCIFIQUES :

BAS-RHIN

La Prévention Routière - Comité départemental du Bas-Rhin s'engage à :

- Mettre en œuvre une dynamique partenariale, notamment avec la CRAM Alsace-Moselle et le Club.
- Proposer une réponse adaptée au diagnostic établi par l'entreprise.
- Faire évoluer les méthodes et les outils pédagogiques mis à la disposition de formateurs aptes eux-mêmes à se remettre en cause.
- Evaluer chacune des actions menées.
- Assurer la notoriété du Club et de ses actions.

Tél : 03 88 76 79 20

L'Automobile Club Action + à Strasbourg s'engage à :

- Concourir à la démarche de maîtrise du risque routier des entreprises :
 - par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation et de sensibilisation adaptés à chacune d'entre-elles,
 - par la mise à disposition de formateurs et d'intervenants ayant une compétence technique, professionnelle, théorique mais aussi pédagogique reconnue,
 - par l'utilisation de supports pédagogiques et techniques les plus adaptés.
- Assister et faire profiter le Club de son expérience professionnelle.
- Contribuer à l'amélioration des outils méthodologiques d'information et de formation.
- Soutenir et promouvoir le club d'entreprise et ses actions.

Tél : 03 88 36 04 34

Le Conseil Général du Bas-Rhin s'engage à :

- Contribuer à la démarche engagée par le Club Prosur
- Prendre en compte les problématiques rencontrées par tous les usagers, dont les entreprises, sur les routes départementales et à les intégrer à sa politique générale de sécurité routière et à promouvoir les actions du Club Prosur en la matière.
- Le Conseil Général du Bas-Rhin, en tant que collectivité engagée dans une démarche de prévention du risque routier auprès de ses agents est prêt à s'engager de manière active dans le travail de mutualisation et de partage de l'ensemble des expériences acquises dans ce domaine.

Tél : 03 88 76 69 96

Le Centre de Formation de Sécurité Routière "Prévention - Sécurité Eugène" PSE s'engage à :

- Contribuer par une formation servie par des installations et aménagements adéquats, à la réduction de la fréquence et de la gravité des accidents de la route et à la lutte contre l'insécurité routière pour tous les usagers de la route.
- S'associer aux actions menées par la mise à disposition :
 - de moniteurs formés à la gestion de ces risques,
 - d'un circuit de plusieurs kilomètres sur 3 hectares, spécialement aménagé à cet effet à Châtenois, où sont proposés des exercices étudiés et adaptés au niveau des participants, dans des conditions de conduite réelles à l'aide d'obstacles naturels, de surfaces à adhérence réduite, de jets d'eau latéraux, d'un écran d'eau, de ballons, mannequins, blocs de mousse, cônes, de lunettes pour étudier les effets de l'alcoolémie au volant,
- D'une salle de cours climatisée, équipée de tout le matériel audiovisuel nécessaire.
- Se rendre dans les entreprises afin d'y proposer :
 - des cours de recyclage théorique,
 - des audits de conduite sur toutes catégories de véhicules,
 - des formations après audit les mieux adaptées,
 - d'un suivi dans le temps après formation.
- Promouvoir le club Prosur et ses actions.

Tél : 03 88 92 06 89

ECF LLERENA s'engage à :

- Créer une passerelle entre les entreprises et les partenaires du club Prosur.
Création d'une liaison entre les entreprises et les partenaires du club Prosur pour échanger et obtenir des informations, voire du soutien, sur le thème de la prévention des risques routiers.
- Aider les entreprises à prendre une photo de la situation existante
La conduite d'un plan d'action nécessite une pré-analyse de la situation existante. Cette approche permet d'identifier la globalité des points « sensibles » pour mieux cibler et prioriser les objectifs principaux. Le regard extérieur est un bon outil.
- Accompagner les entreprises pour trouver des pistes d'amélioration
L'identification des objectifs principaux permet de faire émerger la direction des actions à mener (formation, organisation...) et les services des entreprises susceptibles d'être intégrés dans la démarche de prévention (RH, exploitation...)
- Assister les entreprises pour le montage et la conduite d'un plan d'action.
Combinaison de la culture des entreprises et des compétences des collaborateurs avec l'expertise des intervenants extérieurs dans les domaines de la prévention, de la formation, de la gestion RH, voire de la finance pour les montages financiers. Mise en place de la stratégie préventive de l'entreprise. Identification d'objectifs précis et cohérents.
- Identifier les partenaires Prosur répondant aux besoins des entreprises
Mettre en relation les entreprises et les partenaires Prosur pour répondre aux besoins identifiés dans le plan d'action. Consolidation du réseau.
- Proposer des formations adaptées aux besoins des entreprises
Mettre à disposition des entreprises l'expertise d'ECF LLERENA dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour monter des actions de formation sur mesure. Centrer les actions de formation sur des problèmes à résoudre ou des situations à analyser,

qui soient en rapport avec l'expérience de chaque personne et qu'elle puisse transférer à ses activités quotidiennes.

- Créer avec les entreprises des campagnes de sensibilisation du personnel
Un manque d'implication dû à une absence de motivation peut mettre en échec un dispositif de prévention dans les entreprises. Sensibiliser pour convaincre. Convaincre s'est motiver en donnant du sens et en laissant du temps à l'appropriation.

Tél. 03 22 53 81 82

Stopauto Covoiturage s'engage à :

- Mettre en relation automobilistes et passagers pour des présentations de trajets et des demandes de trajets sur www.stopauto.net
- Promouvoir le club Prosur et ses actions.

"L'organisation ou l'incitation au covoiturage par l'entreprise laisse bien entendu au salarié le libre-choix de son mode de déplacement entre le domicile et le lieu de travail".

Tél : 03 88 98 00 94

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin s'engage à :

- Accompagner les entreprises bas-rhinoises dans la prise en compte du risque routier encouru par les salariés : favoriser l'information des entreprises à travers les supports de communication, les sensibiliser par l'organisation de conférences-débats autour de cette thématique, contribuer au développement de formations inter-entreprises...
Ces actions seront, pour la plupart, mises en œuvre dans le cadre de collaborations avec la CRAM Alsace-Moselle, l'Union des Industries du Bas-Rhin et les structures associatives œuvrant dans ce domaine.

Tél : 03 88 75 25 25

Automobile Club Prévention s'engage à :

- Mettre son expérience et sa pédagogie au service des entreprises qui souhaitent mettre en œuvre un programme de prévention du risque routier.
- Proposer des formations dont la finalité est d'éviter de se placer en situation d'accident en développant des comportements et en adoptant des règles simples (les incontournables®).
- Accompagner les entreprises dans la mise en place du document unique.
- Proposer des produits adaptés à la problématique de l'entreprise sous forme :
 - de diagnostic, d'audit conduite métier, de plan de prévention,
 - de formations aux incontournables® de la conduite attitude® à destination des 2 roues, VL, PL, VUL,
 - d'événementiels en entreprise, d'autres outils de communication.
- Promouvoir le club Prosur et ses actions.

Tél : 03 88 96 61 76

Dekra Industrial s'engage à :

- Aider les entreprises à mettre en place des mesures de prévention adaptées au risque routier encouru par les salariés en mission.
- Accompagner les entreprises dans l'évaluation du risque routier dans le cadre du "document unique" (décret du 5 novembre 2001) que ce soit dans le risque trajet ou le risque circulation.
- Aider les animateurs sécurité des entreprises à prévenir ce risque.
- Former les salariés des entreprises afin de :
 - les sensibiliser sur leur comportement routier durant les missions, le trajet domicile/travail et les déplacements privés,
 - les amener à modifier leur comportement par une meilleure connaissance du risque.

Tél : 03 88 77 77 85

Cardoline par le biais de sa filiale PREVENKIT s'engage à :

- Soutenir la démarche de maîtrise du risque routier des entreprises :
 - par la fourniture d'outils pédagogiques de sensibilisation au risque routier présents dans son catalogue,
 - par l'aide à l'élaboration de plans de communication et la réalisation d'outils de sensibilisation sur mesure,
 - par l'information régulière des adhérents sur des produits et concepts innovants de sensibilisation au risque routier.
- Faire profiter le club de son expérience professionnelle,
- Soutenir et promouvoir les actions du club.

Tél : 0 825 825 462

IZYDRIVE s'engage à :

- Eclairer les entreprises adhérentes sur les alternatives offertes à l'encadrement des déplacements des salariés à l'occasion de toute manifestation réalisée sous leur responsabilité.
- Une réelle prise en compte du risque routier lié à des états de "fatigue/alcool/conduite de nuit", aussi bien en trajets professionnels que personnels.
- Avoir une démarche PROSUR sur la route.
- Faire profiter le club PROSUR de son expérience.
- Promouvoir le club PROSUR et ses actions.

Tél : 03 88 79 25 03

Le Groupe CAMACTE s'engage à :

- proposer des formations « prévention automobile » à ses adhérents
- leur apporter une assistance sous forme de conseils et de ressources documentaires, qui tiennent compte du « code de bonnes pratiques » adopté par les partenaires sociaux le 5 novembre 2003
- leur proposer un audit de la flotte automobile
- soutenir et promouvoir le Club Prosur et ses actions

Tél : 03 88 37 69 37

C'DEFI NORD EST s'engage à :

- Mettre son expérience, sa pédagogie, son savoir faire, ses outils au service des entreprises qui souhaitent mettre en oeuvre un programme de prévention du risque routier.
- Proposer des produits de formation adaptés à la problématique de l'entreprise sous forme :
 - de diagnostic,
 - d'audit de conduite,
 - de stages pratiques modulables,
 - de formation sur simulateur de conduite,
 - d'ateliers sécurités dynamiques en entreprise.
- Assister et faire profiter le Club de son expérience professionnelle.
- Soutenir et promouvoir le Club d'entreprises Prosur et ses actions.

La ville de HAGUENAU s'engage à :

- Promouvoir le Club d'entreprises PROSUR afin d'inciter les entreprises haguenviennes à intégrer cette structure.
- Proposer des journées de sensibilisation à la sécurité routière aux entreprises membres ou souhaitant devenir membre du Club d'entreprises Prosur.

Tél. 03 88 90 67 95

CREASSUR (Conseil Régional Est de l'Assurance) s'engage à :

- Promouvoir sur son site internet le Code de bonnes pratiques « Prévention du risque routier au travail » adopté par les partenaires sociaux le 5 novembre 2003 dans le cadre de la commission AT/MP de la CNAMTS qui applique les principes généraux de prévention des risques professionnels au risque routier en mission.
- A en faire la promotion, auprès des adhérents, des organisations syndicales et associations de la profession de la région.
- S'associer, à l'organisation périodique d'un colloque sur un thème relevant de la prévention des risques professionnels en mettant à disposition les ressources humaines nécessaires à la réalisation des actions (intervenant lors de colloques sécurité routière) et les brochures techniques PSRE dont il dispose.

Tél. 03 88 37 69 37

La FFB Bas-Rhin s'engage à :

- Continuer à sensibiliser les entreprises adhérentes au risque routier.
- Informer les entreprises adhérentes sur les facteurs de risque et les actions préventives pouvant être mises en place.
- Sensibiliser les entreprises à l'évaluation du risque routier.

Tél. 03 88 15 44 00

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin s'engage à :

- Améliorer la prévention des risques professionnels au sein des collectivités du Bas-Rhin, dont le risque routier professionnel
 - par la participation aux actions d'information proposées par la CRAM Alsace-Moselle
 - en informant régulièrement les collectivités sur la prévention du risque routier par l'envoi de bulletins de liaison.
- Améliorer la politique de prévention du risque routier, de profiter du retour d'expérience d'autres structures et faire part des expériences du Centre de Gestion
- Soutenir et promouvoir le Club d'entreprises Prosur

Tél. 03 88 10 34 84

HAUT-RHIN

La CCI de Colmar et du Centre Alsace, la CCI Sud Alsace Mulhouse, la CGMPE Haut-Rhin et la CICF Experts s'engagent à :

- Accompagner les entreprises dans la prise en compte du risque routier et à mener des actions de prévention à destination de leurs salariés.
- Favoriser la communication et à faire circuler l'information entre les différentes entreprises par leurs media habituels
- Faciliter l'échange des expériences et stimuler leur expression au sein du Club Prosur.
- S'associer à des actions spécifiques visant à participer à la lutte contre l'insécurité routière.
- Faire la promotion du Club Prosur auprès de leurs adhérents.

Ces engagements se concrétiseront par la mise en œuvre de méthodes et de moyens tels que :

La mise en place d'un Système de Management du Risque Routier en entreprise :

- Diagnostic du risque routier dans l'entreprise
- Désignation des "Relais Sécurité Routière" au sein des entreprises pour faciliter la mise en place des plans d'actions de maîtrise du risque routier en cohérence avec les bonnes pratiques adoptées par la CATMP.

L'élaboration concertée du "Document Unique" et l'intégration du risque routier.

- Analyse des risques
- Expression des besoins et définition des actions adaptées

La constitution d'outils de communication interne communs

- Brochures spécifiques aux risques routiers
- Affiches
- Annonces audiovisuelles
- Le regroupement des moyens
- Pour diminuer les coûts des interventions
- Après avoir déterminé les besoins communs.
- La participation active aux travaux des ateliers Prosur.

La Prévention Routière - Comité du Haut-Rhin s'engage par :

une formation complémentaire des conducteurs à :

- Former et responsabiliser les conducteurs et agir sur les situations génératrices de risque. Cette formation est destinée à modifier en profondeur les comportements des conducteurs les plus impliqués, désignés par l'entreprise, qui y associera ses responsables "sécurité".
- Apporter une sensibilisation sur les trajets habituels et sur les particularités des longs trajets.
- Inciter au respect de la règle en s'appuyant sur les nouvelles dispositions du Code de la Route.
- S'accorder sur la notion du risque : l'évaluation de la subjectivité du risque, la prise de risques, l'aboutissement (l'accident ou le presque accident).
- Analyser les facteurs d'accident.

Tél : 03 89 41 72 73

L'École Départementale d'Éducation Routière "Élite 68" s'engage à :

- Participer aux côtés de la CRAM Alsace-Moselle à l'évaluation des risques routiers de l'entreprise,
- Apporter à l'entreprise l'aide nécessaire pour faire un état des lieux le plus juste et le plus réaliste possible,
- Proposer un programme de formation ou de sensibilisation adapté au plus près des besoins révélés lors des évaluations
- Mettre en place, au sein des entreprises, une cellule Sécurité Routière capable non seulement de relayer les directives départementales en la matière mais aussi d'assurer un suivi efficace de leur application et participer ainsi à la baisse de la sinistralité,
- Apporter, dans la mesure de ses moyens et dans les limites de son domaine de compétence, son concours à la CRAM Alsace-Moselle,
- Promouvoir le Club et ses actions.

Tél : 03 89 66 04 78

La MACIF Prévention à Guebwiller s'engage par :

- Des actions d'information, de sensibilisation et de prévention
- La mise à disposition d'ateliers simulateurs sécurité routière, tels que :
 - la voiture-tonneau, l'autochoc (vitesse, ceinture, distances de sécurité, champ de vision ...),
 - le casque-choc (vitesse, port du casque, législation 2 roues),

- le crash-test, la banquette arrière (vitesse, dispositifs de sécurité des occupants, sièges enfants homologués),
- le simalc et les lunettes "alcoolémie" (effets de l'alcool liés à chacun, ses dangers...),
- La mise en place de panneaux d'information accompagnant les ateliers,
- Le soutien et la promotion du club PROSUR à travers ses actions.

Tél : 03 89 74 42 29

ep-partner, conseil en hygiène et Sécurité à Herrlisheim (68) s'engage à :

- Accompagner les entreprises dans l'identification de leurs risques routiers, par l'évaluation des risques, la sensibilisation du personnel et la mise en place de plan d'action.
- Sensibiliser les stagiaires.
- Faire profiter le club de son expérience.
- Avoir une démarche "Prosur" sur la route.
- Promouvoir le club Prosur et ses actions.

Tél : 06 75 23 76 42

SAS VERLINGUE à Illzach s'engage à :

- Eclairer les entreprises adhérentes sur la réalité des charges inhérentes à un accident automobile.
- Mettre à disposition des entreprises adhérentes notre savoir-faire en notre qualité de professionnel du risque entreprise (flotte et missions collaborateur).
- Apporter nos témoignages au travers de nos analyses, actions, résultats.
- Véhiculer le discours de prévention PROSUR auprès de nos clients.
- Accompagner nos clients adhérents PROSUR dans cette démarche.

Tél : 03 89 61 64 64

TQM CONSEIL à Saint-Louis s'engage à :

- Une réelle prise en compte du risque routier aussi bien en trajet travail - domicile qu'en trajet professionnel.
- Une analyse des risques routiers et l'apport de solutions et d'outils adaptés aux spécificités des entreprises.
- Faire profiter le club de son expérience.
- Promouvoir et diffuser l'action PROSUR.

Tél : 06 76 52 61 43

ACF Steinbrunn le Bas s'engage à :

- Soutenir et promouvoir le club PROSUR et ses actions.
- Proposer aux entreprises ou à toute personne devant utiliser un véhicule pour des déplacements privés, trajets ou missions un programme de formation adapté à leurs besoins, notamment pour :
 - Modifier le comportement du conducteur au volant
 - Sensibiliser les stagiaires aux causes et conséquences des accidents.
 - Apprendre à maîtriser le véhicule - maniabilité, souplesse de conduite, freinage d'urgence, évitement d'obstacles et conduite sur chaussée mouillée, verglacée.

Tél : 03 89 81 43 04

Le Centre de Sécurité Routière de l'Anneau du Rhin s'engage à :

- Proposer aux entreprises des journées de formation professionnelle à la prévention du risque routier, notamment avec l'utilisation place de toutes les infrastructures du Centre de Sécurité Routière de l'Anneau du Rhin : piste à basse adhérence, piste d'évolution routière, simulateur d'obstacles, simulateur d'éclatement de pneumatiques, salles de séminaires, etc...

- Proposer aux entreprises des audits de conduite à domicile afin de leur permettre d'établir un plan de formation personnalisé.
- Proposer aux salariés qui le souhaitent des formations hors entreprise.
- Promouvoir la pédagogie de lutte contre la vitesse, notamment à travers le programme initié à l'échelle nationale sur le thème : « Ta ville n'est pas un circuit ».
- Promouvoir le Club d'entreprises Prosur, son programme (notamment les 4 managements) et ses actions.

Tél. 03 89 49 99 04

MOSELLE

L'Auto Ecole Polli Serge à Hayange s'engage par :

- Son expérience dans la recherche de solutions sécuritaires chez des conducteurs ainsi que l'étude du risque routier en entreprise.
- La mise à disposition d'une piste routière de 1 hectare de terrain avec salles de cours sur le site.
- Des programmes de formation en Sécurité Routière destinés à toutes entreprises/organismes pour contribuer à :
 - dynamiser le club d'entreprises dans le respect de la charte PROSUR
 - diminuer les risques d'accidents du travail liés à la circulation routière.

Tél : 03 82 85 11 07

Le Medef Moselle prend les engagements suivants :

- Relayer auprès des entreprises adhérentes, les informations, les ressources documentaires et pédagogiques en provenance du Club d'entreprises PROSUR.
- Mettre nos médias : bulletin trimestriel, site internet, à disposition de ce relais d'information. Une rubrique spécifique à l'information sur le risque routier sera mise en place sur le site internet du MEDEF Moselle dans l'espace grand public. Des liens seront proposés entre autres avec les sites de la CRAM Alsace-Moselle et de l'INRS.
- Favoriser la mise en place de démarches pédagogiques visant à sensibiliser les personnels au risque routier professionnel. Une sensibilisation particulière sera conduite vis-à-vis des jeunes fréquentant les différents Centres de Formation d'Apprentis en relation avec les professions fédérées par le MEDEF Moselle.
- Conseiller et accompagner nos adhérents dans la prise en compte du risque routier professionnel, notamment lors des démarches d'auto diagnostic des risques en entreprises.
- Mettre en place dès 2004 un Trophée Sécurité supplémentaire, celui du risque routier professionnel. Les résultats de l'enquête seront communiqués chaque année au Club d'entreprises PROSUR.
- Le MEDEF Moselle s'engage à participer aux réunions du Club d'entreprises PROSUR et à inciter ses adhérents à y participer directement. Il accueillera favorablement les initiatives du Club et en sera relais ou acteur selon les cas.

Tél : 03 87 74 33 65

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics - BTP 57 s'engage à :

- Continuer à attirer l'attention de l'ensemble de nos adhérents sur la réalité du risque routier professionnel.

- Développer l'information de nos adhérents sur les facteurs de risque (individu - véhicule - environnement - infrastructures) et les actions préventives qu'ils peuvent mettre en œuvre au regard de la prévention.
- Relayer cette démarche d'information auprès des jeunes en formation au CFA du BTP à Montigny-Les-Metz.

Tél : 03 87 74 22 12

Le Conseil National des Professionnels de l'Automobile - section Moselle s'engage à :

- Sensibiliser et inciter les 260 entreprises des services de l'Automobile adhérentes du CNPA Moselle à informer et à mener des actions de prévention à destination de leurs 1000 salariés.
- Continuer à animer et à développer l'opération Défi Sécurité, opération gratuite de contrôles de l'éclairage, de la visibilité, des pneus et des sièges enfants des véhicules et ce dans le but d'améliorer la qualité des véhicules en circulation.
- Communiquer le plus largement possible afin d'inciter le plus grand nombre à se rendre dans les garages participants, qui arboreront la signalétique Défi Sécurité. Accentuer cette communication à destination des salariés des entreprises tant pour les véhicules de service que pour les véhicules personnels.
- S'associer à des actions spécifiques visant à lutter contre le risque routier.

Tél : 03 87 50 44 22

L'Association Nationale pour la Promotion de l'Education Routière s'engage à :

- Procéder, en collaboration avec les entreprises partenaires, à l'évaluation de leurs risques routiers.
- Proposer à ces entreprises un programme de formation adapté à leurs besoins.
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'information sur les risques routiers spécifiques à chaque entreprise.
- Assurer le développement du Club d'entreprises PROSUR et de ses activités.

Tél : 03 87 85 85 57

Le Centre de Formation de Moniteurs de la Région Lorraine s'engage à :

- Permettre aux entreprises d'analyser les risques routiers encourus par leurs salariés.
- Mettre en place des actions de formation spécifiques à chaque entreprise.
- Assurer le suivi des formations mises en place pour améliorer la sécurité dans les entreprises.
- Proposer des actions ponctuelles sur des thèmes de sécurité routière (alcool, vitesse, fatigue...).
- Participer activement aux actions menées par le club d'entreprises PROSUR.

Tél : 03 87 29 35 72

Centaure Grand Est s'engage à :

Management des déplacements

Centaure Grand Est s'engage à amener les collaborateurs des entreprises à prendre conscience que la gestion d'une partie du risque routier se fait dans la préparation du trajet.

Cette démarche passe par des mises en situation montrant que le retard est synonyme de prise de risque alors que Préparation rime avec Anticipation.

Les thématiques environnementales abordées amènent le stagiaire à s'interroger sur la pertinence du mode de transport choisi.

Les audits de conduite réalisés prouvent qu'une conduite agressive n'amène quasiment aucun gain sur les temps de trajets.

- **Management du parc des véhicules**

Centaure Grand Est s'engage à ce que chaque collaborateur prenne conscience qu'il est le premier acteur de l'entretien et du chargement de son outil de travail.

Nous avons fait du véhicule l'un des piliers de nos formations avec un contrôle 10 points du véhicule de chaque stagiaire : pneumatiques, éclairage, freinage, amortisseurs. L'objectif est de sensibiliser chacun à l'importance du suivi de son outil de travail.

Les exercices réalisés sur les plateaux permettent à chacun d'évaluer l'intérêt mais également les limites des différents équipements de sécurité équipant leurs propres véhicules. La pédagogie en salle permet de compléter en abordant les problématiques du chargement, tout spécifiquement pour les VUL.

- **Management des communications**

Centaure s'engage à proposer en amont une analyse de l'organisation de l'entreprise pouvant impacter le risque routier, en particulier la gestion des communications.

Le risque lié au téléphone au volant est mis en évidence au cours de nos formations mais pour être efficace, ce risque demande une prise en compte plus large par une volonté globale de l'entreprise.

- **Management des compétences**

Centaure s'engage à écouter, comprendre pour proposer des solutions adaptées.

Formation thématiques en entreprise, formation sur site Centaure, audit de conduite sur des trajets identifiés, nos formations se doivent de coller aux attentes d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activités.

Travailler avec une entreprise c'est être un partenaire fiable dans la durée en proposant par exemple de nouveaux modules pour les collaborateurs déjà formés.

Collaborer avec une entreprise c'est aussi s'engager en proposant un recyclage gratuit au collaborateur victime d'un accident : analyse des circonstances et remise en situations sur site Centaure.

Tél. 03 87 25 77 77

ALERT 57

(Association de Lutte pour une Sécurité Routière pour Tous) s'engage :

- A apporter aux entreprises une aide nécessaire pour faire un état des lieux le plus précis et le plus réaliste possible sur l'évaluation des risques routiers au sein de l'entreprise (état des lieux des modes de déplacements, de l'état des véhicules, des moyens de communication et du management des compétences).
- Après une évaluation au préalable, à cibler des actions de prévention et de sensibilisation en fonction des besoins réels de l'entreprise et non en proposant une formation type.
- A proposer aux entreprises un large choix de formations pratiques théoriques et sur circuit.
- A aider à mettre en place avec les entreprises ayant effectué une formation une charte de bon comportement sur la route en concertation avec le chef d'entreprise et ses employés. Un consensus mutuel sera source de motivation, d'approbation et de réussite de la formation.

- A rencontrer les compagnies d'assurances des sociétés qui souhaitent mettre en place un plan d'action sur le risque routier afin qu'elles participent financièrement (Réduction de la cotisation annuelle pour l'entreprise s'il y a une diminution des accidents au sein de l'entreprise) A valoriser l'action menée par l'entreprise sous la condition d'une convention entre assureurs-auto-école-entreprises avec des objectifs à atteindre.
- A mettre en place un suivi des formations pour améliorer la sécurité dans les entreprises, soit sous la forme d'un document envoyé périodiquement, soit par une réunion tous les ans pour observer l'évolution des accidents routiers sur une année avec la présence de tous les acteurs de l'entreprise.
- Avant chaque formation a effectuer une évaluation des stagiaires pour pouvoir adapter une formation correspondant au niveau de ces derniers et de mettre en place des supports pédagogiques et techniques adaptés.
- Après chaque formation à effectuer une évaluation pour voir si le stage a amélioré les connaissances des stagiaires et si le stage les a intéressé et s'ils sont prêts à modifier leur comportement sur la route.
- A effectuer ces évaluations et ces formations dans un respect total de confidentialité aussi bien lors des discussions avec le chef d'entreprise qu'avec les employés.
- A mettre en place un suivi des actions sur une durée minimum de 3 ans reconductible après 3 ans pour vérifier l'impact des formations sur les accidents et l'entretien des véhicules au sein de l'entreprise. Remise d'un document indiquant l'évolution du management des véhicules, des déplacements, des communications et des compétences.
- A se déplacer dans les entreprises pour mener des actions de prévention ou de sensibilisation ou à mettre à disposition une salle de cours climatisée et équipée de tout le matériel audiovisuel et pédagogique nécessaire.
- A mettre en place lors de ces formations dans la mesure du possible une mixité dans les groupes : hommes-femmes, conducteur expérimenté-jeune, cadre-employé, sachant que la mixité dans un groupe est source d'enrichissement et de meilleure connaissance des uns et des autres.
- A insister sur le fait que les lois en matière de sécurité routière ne sont pas la uniquement pour sanctionner financièrement le contrevenant mais plutôt pour permettre un partage d'un espace commun qu'est la route pour que chacun puisse se déplacer en toute sécurité malgré les différences et les contraintes de chaque usager (apprendre à vivre ensemble dans un respect mutuel)
- A promouvoir le Club d'entreprises Prosur auprès des entreprises de notre région lors de réunions d'information sur le risque routier que nous organisons au sein de notre entreprise ou dans des clubs d'entreprises.
- A participer activement, dans la mesure de nos compétences, au bon fonctionnement et au développement du Club Prosur et d'être à l'écoute des entreprises adhérentes ou non.

Tél. 03 87 98 85 71

Autres régions

L'Association PSRE

(Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprise) s'engage à :

- Promouvoir le Code de bonnes pratiques « Prévention du risque au travail » adopté par les partenaires sociaux le 5 novembre 2003 dans le cadre de la commission AT/MP de la CNAMTS qui applique les principes généraux de prévention des risques professionnels au risque routier en mission.
- Mettre à disposition les ressources humaines nécessaires à la réalisation des actions (intervenant lors de colloque sécurité routière)
- Fournir des données statistiques
- Fournir les brochures techniques PSRE dont il dispose.

Tél. 03 88 37 69 37

Passeport Prévention, Centre de Formation à la Prévention des Risques s'engage à :

- Contribuer à la démarche engagée par le Club Prosur en proposant aux entreprises :
 - L'élaboration de formations basées sur les 4 managements et l'élaboration de programmes de formations et de perfectionnements à la conduite sur tous véhicules (Véhicules Légers, Poids Lourds tracteurs et semi-remorque, Véhicules Utilitaires Légers), adaptés aux besoins des entreprises de tout secteur d'activité confondu.
 - La mise en œuvre de formations Eco environnementales sur notre site à Chenevières (dépt 54) comme en entreprises et sur tout type de véhicule. La conduite économique a l'avantage de réduire la sinistralité et la consommation.
- S'associer aux actions menées par la mise à disposition :
 - D'intervenants et de formateurs professionnels ayant une compétence technique et pédagogique certifiée au Risque Routier et en Prévention des Risques Professionnels
 - D'un circuit de 3.5 km avec piste asphalte et piste basse adhérence (100m/15m) spécialement aménagé aux exercices étudiés à l'aide d'obstacles réels et adaptés aux objectifs de conduite préventive et de maîtrise de véhicules en situations difficiles.
 - D'outils pédagogiques innovants tels que la CABINE TONNEAU (simulateur grandeur nature d'une cabine de véhicule dont le retournement permet de mesurer l'importance du port de la ceinture de sécurité), un LOGICIEL EMBARQUE permettant l'analyse de plus de 40 paramètres de conduite, plusieurs salles de cours climatisées équipée du matériel audiovisuel nécessaire.
- Se rendre dans les entreprises afin d'y proposer :
 - Des cours de recyclage théorique et pratique
 - Des audits de conduite sur toutes catégories de véhicules
 - Des formations personnalisées après audit
 - D'un suivi des stagiaires et des objectifs de l'entreprise après formation
- Créer avec les entreprises des campagnes de sensibilisation du personnel aux Risques Professionnels
- Promouvoir le Club Prosur et ses actions sur notre Internet et auprès de notre clientèle
- Participer aux travaux des ateliers Prosur et apporter, dans la mesure de nos moyens et dans les limites de notre domaine de compétence, notre concours à la CRAM Alsace-Moselle.

Tél. 03 83 72 39 20

EDISER Edition Sécurité Routière s'engage à :

- Mettre son savoir-faire et son expérience au service des entreprises et enrichir les possibilités du Club.
- Proposer des formations adaptées à la problématique de l'entreprise (livrets de sensibilisation, supports de cours, simulateur de conduite, formation en ligne ...)
- Promouvoir le club Prosur et ses actions

Tél. 04.67.07.00.31